



SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Rapport du maire sur la situation financière

En conformité avec les termes de l'article 955 du Code municipal, je sou mets à la population le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité.

Derniers états financiers et dernier rapport du vérificateur

Lors du dernier exercice financier de la Municipalité en 2014, les recettes ont été de \$5,218,601 et les dépenses de \$5,597,875 avant affectations. Les affectations sont de l'ordre de \$379,274.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (2015)

L'année en cours devrait se terminer à l'intérieur des prévisions budgétaires. Le résultat du présent exercice financier sera présenté par le vérificateur lors d'une session du conseil au printemps 2016. En 2016, la richesse foncière imposable sera de \$489,326,725.

Orientations générales du budget 2016 et du prochain programme triennal d'immobilisations

- Travaux d'amélioration de nos infrastructures :
 - Réseau routier
 - Parcs
 - Bâtiments et terrains
 - Infrastructures de loisirs et touristiques
- Faire valoir les multiples attraits de la Municipalité et favoriser ainsi son développement économique
- Revitalisation du noyau villageois
- Maintenir et développer nos activités de loisirs et culture
- Route 3
 - Développement de «Destination Matawinie» en partenariat avec MRC, SÉPAQ et gouvernement provincial
- Route 131
 - Continuité des travaux de discussions pour améliorations de la route



SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Traitement des élus municipaux

Pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire est de \$20,611.44 (imposable) et de \$10,305.72 (allocation non-imposable).

Le maire suppléant(e) reçoit une rémunération annuelle de \$7,033.68 (imposable) et \$3,516.84 (allocation non-imposable).

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de \$5,152.92 (imposable) et \$2,576.52 (allocation non-imposable).

Liste des contrats comportant une dépense de plus de \$25,000

Ladite liste est annexée au présent rapport.

Liste des contrats comportant une dépense de plus \$2,000 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse \$25,000

Ladite liste est également annexée au présent rapport.

La date de la séance spéciale pour le dépôt du budget 2016 est fixée au 22 décembre 2015.

Donné à Saint-Michel-des-Saints, ce 16 novembre 2015.


Réjean Gouin
Maire